

Sujet : [INTERNET] Vidéo-surveillance projet photovoltaïque

De : Pascal Rouget <pascalrouget1@gmail.com>

Date : 06/10/2022 11:37

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le site sera sous vidéo-surveillance.

Est-ce que les caméras seront dirigées exclusivement vers l'intérieur du site, où bien est-ce que les riverains et les usagers de la route seront sous vidéo-surveillance ?

Mes salutations respectueuses.

Pascal ROUGET

Le Padouen

32480 BERRAC